

## **PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE**

### **Formation**

**“Décrire les modalités de prise en charge des patients atteints de MRC et calculer leurs coûts”**

**Formation de 64h52m sur 8 jours**

**Formation réalisée en présentiel**

Votre coordinateur formation : Alain Sommer – Tél : 06 07 61 83 64 – [alain.sommer@asi-edu.com](mailto:alain.sommer@asi-edu.com)

Date de création du programme : 01/01/2025 / Mise à jour le 29/01/2025

---

## **CONTEXTE :**

La Maladie Rénale Chronique (MRC) représente un enjeu majeur de santé publique. La prise en charge des patients en phase terminale nécessite une organisation rigoureuse des parcours de soins et une maîtrise des coûts associés aux différentes modalités de dialyse. Cette formation permet aux professionnels de comprendre et de décrire les parcours patients, les chemins cliniques, et de calculer précisément les coûts des différentes prises en charge.

Chaque unité de dialyse doit pouvoir décrire ses parcours patients et calculer ses coûts de prise en charge.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du développement des compétences des équipes de dialyse.

## **OBJECTIFS DE FORMATION :**

**A l'issue de la formation et en situation professionnelle, les participants seront capables de :**

- Décrire les différents parcours impliquant la dialyse dans le cadre d'une MRC en phase terminale
- Décrire les plans de soin type des différentes prises en charges
- Lier les caractéristiques patients aux modalités de dialyse
- Calculer les coûts par épisode de soin des différentes modalités de Dialyse

## **OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

**Pendant la formation, les participants développent des capacités à :**

- Décrire les principales étapes des différentes modalités de traitement de la MRC par la dialyse
- Décrire les chemins cliniques des étapes des différentes modalités de traitement de la MRC par la dialyse
- Décrire les liens entre les caractéristiques des patients et les actes réalisés lors des différentes modalités de dialyse
- Calculer les coûts des principales étapes des différentes modalités de traitement de la MRC par la dialyse

## **PUBLIC CONCERNÉ :**

---

Gestionnaire d'unité de dialyse, Directeur comptable d'unité de dialyse, Contrôleur de Gestion, Directeur Financier du secteur de la MRC, Cadre Supérieur de Santé, IDE, ASH, Néphrologue, Médecin DIM.

**Prérequis :**

Les personnes inscrites doivent être volontaires pour se former et ensuite désignées par la société sur la convention.

**Accessibilité :** Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

**Délai d'accès :** L'accès de la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs et du temps de traitement de la demande : de 15 jours à 2 mois selon le mode de financement

**Mesures sanitaires :** Afin d'assurer une sécurité optimale aux participants et au formateur, l'entité bénéficiaire s'engage à respecter les mesures sanitaires mises en place dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Si les conditions ne sont pas réunies, il sera possible de réaliser la formation en distanciel ou la reporter.

**EVALUATIONS :**

**Modalités d'évaluation :**

- Un test d'évaluation des compétences est administré auprès des participants avant l'entrée en formation.
- Une évaluation diagnostique orale est réalisée en début de formation pour recueillir les attentes des participants et vérifier que celles-ci correspondent bien aux objectifs de la formation (permettant d'éviter les mauvaises orientations et ruptures de parcours).
- Des évaluations formatives via des questions orales ou écrites seront effectuées au cours de la formation.
- En fin de formation, un questionnaire est réalisé afin de mesurer l'assimilation des connaissances et compétences.
- Tous les participants devront avoir participé à la réalisation de calculs de coûts de dialyse de leur établissement.

**Modalités d'évaluation de la formation :**

- A la fin de la formation, une évaluation à chaud de la formation est réalisée par les participants.
- 6 semaines après la fin de la formation, une évaluation à froid est réalisée par les participants.

- Une liste des émargements sera remise à l'entité bénéficiaire ainsi qu'un certificat de réalisation.

### **VALIDATION / CERTIFICATION**

- A l'issue de la formation, les acquis de connaissances seront évalués au regard des objectifs de la formation (mise en situation). Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.
- La formation n'est ni inscrite au RNCP, ni au RS.

### **MODALITE D'ACCES**

L'accès à la formation se fait au sein de l'établissement via les dispositifs de formation professionnelle.

L'inscription se réalise auprès du directeur de l'établissement.

Elle sera validée par les instances et la direction des ressources humaines.

### **MODALITES PÉDAGOGIQUES**

#### **Méthodes**

Le formateur utilise les méthodes expositives, interrogatives, démonstratives et actives. Il apporte des apports techniques et pratiques, couplés avec des cas pratiques afin d'intégrer au mieux les nouvelles connaissances et compétences.

Aussi, les participants sont invités à participer activement aux études de cas concrets, ateliers de travail, débats et mises en situation.

Les cas pratiques, issus de l'établissement, sont réalisés aussi bien de façon individuelle et sous-groupe pour stimuler les échanges.

Les sous-groupes regrouperont des participants en fonction de leur centre d'intérêt et de leur niveau de compétence.

Debriefing individuel et collectif.

#### **Equipement et matériels utilisés :**

La formation se déroulera dans les locaux de l'entité bénéficiaire qui mettra à disposition du formateur une salle de formation, + deux bureaux (pour les cas pratiques), un vidéo-projecteur, un paper-board ou tableau blanc.

L'entité bénéficiaire prévoit pour chaque participant un ordinateur avec une connexion internet.

Le formateur utilise des Google Slides / Powerpoint, vidéos et cas pratiques réels.

Le support de formation sera partagé à l'ensemble des participants.

**Formateur** : Formation construite et animée par le Dr Alain Sommer, spécialisé en Finances des établissements de santé, enseignant au Conservatoire National des Arts et Métiers de

Paris depuis 1998, 20 d'ans d'expérience en tant que directeur financier, ancien Président du Groupe Santé du Conseil Economique et Industriel auprès de l'OCDE.

### **INDICATEURS DE SATISFACTION ET DE PERFORMANCE \***

- Taux de recommandation en 2025: 100%

*\* Nos formations sont créées, et réalisées sur mesure, ce qui explique qu'il n'y ait pas de données pour ce programme*

| MODALITES                                                             | CONDITIONS DE VALIDATION                                                                                              | TARIF DE LA FORMATION                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les dates sont convenues suivant les disponibilités des participants. | <p><b><u>EFFECTIF MINIMUM :</u></b><br/>4 participants</p> <p><b><u>EFFECTIF MAXIMUM :</u></b><br/>6 participants</p> | <p><b>12 000 € Net de TVA (1 500 € par jour)</b><br/><b>Exonéré de TVA</b></p> <p>Pour les 8 jours de formation<br/>Soit 64h52m</p> |

### **PROGRAMME PÉDAGOGIQUE PRESENTIEL**

#### **PROGRAMME PÉDAGOGIQUE PRÉSENTIEL**

Action réalisée en présentiel, en inter entreprises. Lieu : Sur site.

| Date | Horaire       | Lieu     | Contenu / thèmes                                                                                                                    |
|------|---------------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| J1   | 09:00 - 11:59 | Sur site | <p>A1. La description des prises en charge de la MRC : les parcours</p> <p>B1. Les coûts des prises en charge de la MRC : l'ENC</p> |

|    |               |          |                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|----|---------------|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| J4 | 13:00 - 18:00 | Sur site | <p>A1. La description des prises en charge de la MRC : les parcours</p> <p>B1. Les coûts des prises en charge de la MRC : l'ENC</p>                                                                                                                              |
| J5 | 09:00 - 11:59 | Sur site | <p>A1. La description des prises en charge de la MRC : les parcours</p> <p>A2. La description des prises en charge de la MRC : les chemins cliniques</p> <p>B1. Les coûts des prises en charge de la MRC : l'ENC</p>                                             |
| J5 | 13:00 - 18:00 | Sur site | <p>A1. La description des prises en charge de la MRC : les parcours</p> <p>B1. Les coûts des prises en charge de la MRC : l'ENC</p> <p>B2. Les coûts des prises en charge de la MRC : les charges directes</p>                                                   |
| J6 | 09:00 - 11:59 | Sur site | <p>A1. La description des prises en charge de la MRC : les parcours</p> <p>A3. La description des prises en charge de la MRC : les caractéristiques patients et les modalités de prise en charge</p> <p>B1. Les coûts des prises en charge de la MRC : l'ENC</p> |
| J6 | 13:00 - 18:00 | Sur site | <p>A1. La description des prises en charge de la MRC : les parcours</p> <p>A2. La description des prises en charge de la MRC : les chemins cliniques</p> <p>B3. Les coûts des prises en charge de la MRC : les charges indirectes</p>                            |
| J7 | 09:00 - 11:59 | Sur site | <p>A1. La description des prises en charge de la MRC : les parcours</p> <p>A4. La description des prises en charge de la MRC : les caractéristiques patients et les actes complémentaires</p>                                                                    |
| J1 | 13:00 - 18:00 | Sur site | <p>B1. Les coûts des prises en charge de la MRC : l'ENC</p>                                                                                                                                                                                                      |

|    |               |          |                                                                                                                                                                                           |
|----|---------------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|    |               |          | B4. Les coûts des prises en charge de la MRC : les liens entre les chemins cliniques et les coûts                                                                                         |
| J2 | 09:00 - 11:59 | Sur site | <p>A1. La description des prises en charge de la MRC : les parcours</p> <p>A5. La description des prises en charge de la MRC : les caractéristiques patients et les incidents</p>         |
| J2 | 13:00 - 19:00 | Sur site | <p>B1. Les coûts des prises en charge de la MRC : l'ENC</p> <p>B4. Les coûts des prises en charge de la MRC : les liens entre les chemins cliniques et les coûts</p>                      |
| J3 | 08:00 - 11:59 | Sur site | <p>A1. La description des prises en charge de la MRC : les parcours</p> <p>A5. La description des prises en charge de la MRC : les caractéristiques patients et les incidents</p>         |
| J3 | 13:00 - 19:00 | Sur site | <p>B1. Les coûts des prises en charge de la MRC : l'ENC</p> <p>B5. Les coûts des prises en charge de la MRC : les impacts des volumes d'activité et les caractéristiques des patients</p> |
| J4 | 09:00 - 11:59 | Sur site | <p>A1. La description des prises en charge de la MRC : les parcours</p> <p>A5. La description des prises en charge de la MRC : les caractéristiques patients et les incidents</p>         |
| J4 | 13:00 - 20:00 | Sur site | <p>B1. Les coûts des prises en charge de la MRC : l'ENC</p> <p>B5. Les coûts des prises en charge de la MRC : les impacts des volumes d'activité et les caractéristiques des patients</p> |

---

J8

08:00 - 11:59 Sur site

B1. Les coûts des prises en charge de la MRC : l'ENC

B5. Les coûts des prises en charge de la MRC : les impacts des volumes d'activité et les caractéristiques des patients